
DESTINATAIRES : Personnel infirmier, gestionnaires, médecins, et service de l'approvisionnement

EXPÉDITEURS : Caroline Aucoin conseillère spécialisée en soins de plaies et stomothérapeute
Ghislaine Leroux, conseillère spécialisée en soins de plaies

DATE : Le 27 septembre 2019

OBJET : **Remise en service du pansement contenant du violet cristallisé (Hydrofera Blue)**

Bonjour,

Cette note a pour objet de vous aviser que Santé Canada a émis un nouvel avis concernant le pansement Hydrofera Blue, qui a été retiré dans notre établissement le 3 juillet dernier.

Santé Canada a examiné le potentiel de toxicité du violet cristallisé dans les instruments médicaux et a conclu que compte tenu de l'exposition limitée au violet cristallisé dans les pansements et les marqueurs chirurgicaux, **ils ne sont pas associés à une augmentation du risque de cancer**. Vous pouvez consulter le site de Santé Canada pour la mise à jour du 9 septembre 2019. <https://hpr-rps.hres.ca/reg-content/summary-safety-review-detail.php?linkID=SSR00224>.

À compter du **30 septembre 2019**, le pansement Hydrofera Blue pourra être de nouveau prescrit et utilisé pour les usagers. Le code GRM est : 1009751.
Le service des achats a crédité les départements qui avaient fait des commandes antérieurement.

Dorénavant, vous pourrez commander à l'unité, plutôt qu'à la boîte de 10 unités, selon vos besoins.

Merci de faire suivre cette note de service à tous les prescripteurs et utilisateurs d'Hydrofera Blue de vos secteurs respectifs.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.